

Cata- logue des forma- tions 2022

CATALOGUE DES FORMATIONS 2022

 **ARFI** ASSOCIATION DE RECHERCHE
ET DE FORMATION SUR L'INSERTION

MESDAMES, MESSIEURS,

Vous trouverez dans ce catalogue la liste non exhaustive des formations proposées près de chez vous, par ARFI pour 2022.

Historiquement, ARFI est un centre de recherche sur le handicap qui a évolué vers un organisme de formation pour répondre aux nombreuses attentes des établissements : projets institutionnels, intimité, relations ESAT/foyers, accompagnement vers l'emploi, mise en œuvre des droits des usagers, projet individualisé, les questions des addictions, compréhension des institutions sociales et médico-sociales, les handicaps psychiques, mise en œuvre des recommandations de bonnes pratiques professionnelles, l'accompagnement au vieillissement... Sur toutes ces thématiques qui animent votre quotidien, nous avons conçu des modules de formation alliant théorie et pratique pour vous assurer une appropriation rapide.

La liste de nos formations est non exhaustive, comme vos attentes : si vous souhaitez former vos personnels sur des problématiques précises (l'inclusion et l'évolution du secteur médico-social, pouvoir d'agir des usagers) qui figurent ou non dans ce catalogue, contactez nous afin d'élaborer ensemble le projet adapté aux spécificités de votre établissement.

Par ailleurs, ARFI est disponible pour organiser à la demande des établissements médico-sociaux, des séances d'analyse de pratiques et de l'accompagnement d'équipe.

Enfin, ARFI organise des sessions de formation et de sensibilisation aux déficiences intellectuelles et handicaps psychiques à destination des entreprises et des collectivités locales.

Nos formateurs sont des experts de ces questions expérimentées sur le terrain. Selon les besoins, notre réseau mobilise des directeurs, des travailleurs sociaux, des médecins et des psychologues sur les aspects opérationnels ; et des chercheurs, juristes et pédagogues sur les aspects plus théoriques.

ARFicalement vôtre,

Gérard ZRIBI - Président d'ARFI
Thierry BEULNÉ - Trésorier
Ariane VIENNEY - Secrétaire Générale

MODALITÉS D'ACCÈS

Les stages sont organisés en intra-muros pour une ou plusieurs institutions, leurs dates seront fixées d'un commun accord entre ARFI et l'établissement ou l'association ; leur durée sera fixée de la même façon entre deux et trois jours.

Par ailleurs, des stages sur quelques thèmes du catalogue seront organisés en extra-muros à Paris.

Le coût pédagogique des stages intra-muros est basé sur 1 300 € toutes charges comprises par journée de formation, quel que soit le lieu du stage.

Le coût des stages extra-muros est facturé 450 € par stagiaire pour un stage de deux jours et à 700 € par stagiaire pour un stage de trois jours.

MODALITÉS D'ACCÈS ET DÉLAI :

L'accès à nos formations est initié par l'employeur.

Pour chaque demande de formation, ARFI réalise un entretien téléphonique afin d'établir une formation personnalisée qui prend en compte les attentes, les préférences et les contraintes du commanditaire. Lors de cet entretien, les modalités de déroulement et de sanction de la formation, le ou les objectifs, les connaissances et les compétences acquises sont précisés.

Un devis est transmis, un programme adapté ainsi qu'une fiche stage sont établis afin de faciliter les échanges administratifs.

A réception du devis signé, l'organisation logistique, technique, pédagogique et financière est établie lors de divers échanges entre ARFI et le commanditaire.

Le délai d'accès aux formations tient compte de ces différentes formalités afin d'être accessible dans un temps minimum d'un mois avant le début de l'action.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

Tous nos formateurs, de par leurs expériences des établissements sociaux et médico-sociaux, sont sensibilisés aux situations de handicaps.

Le commanditaire veille au respect des conditions d'accueil des publics concernés et étudiera au cas par cas toutes les situations de handicap afin d'envisager une intégration dans la formation. Dans le cas où cela s'avérerait impossible, le commanditaire prévoira une orientation vers des organismes appropriés.

Pour toute question concernant une situation de handicap, quelle qu'elle soit, et pour évaluer et anticiper les aménagements nécessaires à votre participation, merci de prendre contact avec Agnès ROBINET (arfi@arfi-formation.fr ; 01 84 23 08 99).

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ :

Florence BIDAUX / ARFI
1 avenue Marthe, 94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE

01 84 23 08 99 / arfi@arfi-formation.fr
www.arfi-formation.fr

N° DÉCLARATION FORMATION PROFESSIONNELLE :

11 94 06 45 394



La certification qualité a été délivrée
au titre de la catégorie d'action suivante :
Action de formation

LISTE DES FORMATEURS*

Thierry BEULNÉ	<i>Psychologue, ex-directeur d'établissement (ESAT)</i>
Adrien BEHAGUE	<i>Psychologue, sophrologue</i>
Véronique BESANÇON	<i>Médecin généraliste, addictologue, tabacologue</i>
Catherine BESIERS-TABOURNEAU	<i>Psychologue du travail et de la vie sociale</i>
Carine BOUCAU	<i>Conseillère en économie sociale et familiale</i>
Samia COUPAT	<i>Ex-directrice d'établissement et service</i>
Patrick DAOUD	<i>Pédiatre</i>
Estelle FERREIRA	<i>Psychologue en SAVS et SAMSAH</i>
Mylène GARO	<i>Pédopsychiatre</i>
Camille LAUREND	<i>Psychologue</i>
Céline LEROY	<i>Psychologue en ESAT et EMP</i>
Christophe LESUISSE	<i>Directeur Général d'une Fondation au Luxembourg</i>
Yacout PERROT-JOUNDY	<i>Psychologue</i>
Christine PIEUCHOT	<i>Psychologue, ex-directrice d'établissement</i>
Nathalie RIBOULET	<i>Directrice de services d'accompagnement médico-sociaux</i>
Agnès ROBINET	<i>Psychologue, Psychothérapeute</i>
Julie SOUSTRE	<i>Philosophe</i>
Ariane VIENNEY	<i>Ex-directrice d'établissements et de services (foyers, SAVS, SAMSAH, foyers de jour)</i>
Gérard ZRIBI	<i>Docteur en psychologie, ex-directeur d'association et d'établissements Responsable de formation</i>

* d'autres intervenants sont également sollicités sur des thèmes particuliers

NOS PUBLICATIONS

Les thématiques abordées dans les stages s'appuient sur des études (ouvrages et articles) menées par ARFI sous la direction de Gérard ZRIBI et Jacques SARFATY ou encore de Jean-Louis CHAPELLIER, d'Ariane VIENNEY, Thierry BEULNÉ et Jean-Tristan RICHARD :

- . Dictionnaire du handicap, EHESP, 9^e éd. 2020
- . Handicapés mentaux et psychiques. Vers de nouveaux droits, EHESP, 3^e éd. 2015
- . L'avenir du travail protégé, EHESP, 5^e éd. 2019
- . Les handicaps psychiques - Concepts, approches, pratiques, EHESP, 2009
- . Le vieillissement des personnes handicapées mentales, EHESP, 4^e éd. 2017
- . Penser le handicap mental, EHESP, 2005
- . Polyhandicaps et handicaps graves à expression multiples, Presses de l'EHESP, 2013
- . La prise en compte des questions de santé dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux, Presses de l'EHESP, 2016
- . Le droit à la santé des personnes handicapées mentales et psychiques, Presses de l'EHESP, 2017
- . Inclusion et Handicap mental – Le rôle des établissements sociaux et médicaux sociaux, Presses de l'EHESP, 2021

Par ailleurs ARFI a produit ou co-produit ces dernières années trois films : « Paroles de travailleurs », « Habiter – Exister » et « La part du risque » (handicaps rares, épilepsies sévères).

Enfin, ARFI co-organise un séminaire national et européen tous les 2 ans (sur les étapes de la vie et les transitions, les handicaps psychiques, les handicaps de grande dépendance...).

D'autres thèmes font également l'objet d'études et de réflexions :

Les ESAT et l'emploi, l'évaluation des politiques et des pratiques, la qualité, le polyhandicap, l'éducation précoce, la déontologie, l'éthique, l'inclusion et la désinstitutionalisation, la logique de la transformation de l'offre médico-sociale, le rôle futur des établissements sociaux et médico-sociaux...



5 GRANDES THÉMATIQUES

Les personnes handicapées, leurs caractéristiques et leurs besoins,
leur environnement social et privé

Les droits des usagers à un accompagnement de qualité

Institutions, fonctions professionnelles
et environnement juridique et budgétaire

Méthodes et outils

Stages destinés aux entreprises et collectivités locales

LES PERSONNES
HANDICAPÉES,
LEURS CARACTÉRISTIQUES
ET LEURS BESOINS,
LEUR ENVIRONNEMENT
SOCIAL ET PRIVÉ

- 01 Sexualité et handicap
- 02 Décrire, comprendre et accompagner les personnes déficientes intellectuelles et handicapées psychiques
- 03 Le polyhandicap et les handicaps graves à expressions multiples
- 04 Le vieillissement des personnes déficientes intellectuelles et/ou handicapées psychiques
- 05 Soins palliatifs et fin de vie en institution
- 06 Accompagner la famille de l'enfant ou de l'adulte handicapé
- 07 Avoir une déficience intellectuelle et/ou un handicap psychique et devenir parent
- 08 Construire un projet individuel - Démarche, méthode et suivi
- 09 Les troubles sévères de la relation chez les autistes et/ou les polyhandicapés
- 10 Le traitement institutionnel de la violence
- 11 Les conduites addictives chez les personnes accompagnées jeunes et adultes dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux
- 12 Relations entre les familles et les établissements sociaux et médico-sociaux
- 13 Les différents types de déficiences et handicaps, leurs liens avec la nouvelle nomenclature des ESMS

LES DROITS DES USAGERS
À UN ACCOMPAGNEMENT
DE QUALITÉ

- 14 Les droits des usagers aujourd'hui
- 15 Respecter l'intimité et la vie privée des personnes handicapées
- 16 Les relations entre travailleurs handicapés et encadrants en ESAT. Quelles postures professionnelles ?
- 17 Le secteur médico-social du handicap, son évolution et ses transformations en cours
- 18 Les enjeux de l'habitat dans l'accompagnement des personnes déficientes intellectuelles et/ou handicapées psychiques
- 19 Pratiques bien-traitantes en ESAT
- 20 La promotion de la bientraitance et la prévention de la maltraitance
- 21 Personnalisation de l'accompagnement et règles de vie collectives
- 22 Les deuils dans la vie
- 23 L'éthique dans les pratiques professionnelles
- 24 Les relations entre adultes handicapés vivant en structures d'habitat et professionnels accompagnants

INSTITUTIONS, FONCTIONS
PROFESSIONNELLES
ET ENVIRONNEMENT
JURIDIQUE ET BUDGÉTAIRE

- 25 Les fonctions du moniteur d'atelier aujourd'hui
- 26 L'inclusion professionnelle des travailleurs déficients intellectuels et handicapés psychiques en ESAT
- 27 Manager une équipe de travailleurs handicapés en ESAT
- 28 Positionnement des psychologues au sein des ESMS
- 29 Les Fondamentaux pour les professionnels d'EMP-EMPro
- 30 Les Fondamentaux pour les professionnels d'habitat et de services d'accompagnement
- 31 Les Fondamentaux pour les professionnels des ESAT
- 32 Les Fondamentaux pour les professionnels des MAS
- 33 Repérer et accompagner un salarié en souffrance

MÉTHODES
ET OUTILS

- 34 Manager et prévenir les conflits
- 35 Élaborer ou réviser et suivre un projet d'établissement ou de service
- 36 Accompagner le changement au sein des ESMS
- 37 Travail de nuit, projet d'établissement, projet personnalisé
- 38 Analyse des pratiques
- 39 Les recommandations de bonnes pratiques professionnelles en MAS
- 40 Les recommandations de bonnes pratiques professionnelles en EMP - EMPro
- 41 Les recommandations de bonnes pratiques professionnelles en ESAT
- 42 Les recommandations de bonnes pratiques professionnelles en foyers, foyers de jour, FAM
- 43 Les recommandations de bonnes pratiques professionnelles pour les services d'accompagnement (SAVS, SAMSAH)
- 44 Intégrer la sophrologie auprès des usagers dans les pratiques institutionnelles
- 45 Mettre en oeuvre une démarche de qualité de vie au travail : être soignant et être épanoui

STAGES DESTINÉS
AUX ENTREPRISES ET
COLLECTIVITÉS LOCALES

- 46 Travailler dans un établissement d'accueil de personnes handicapées



**LES PERSONNES
HANDICAPÉES,
LEURS
CARACTÉRISTIQUES
ET LEURS BESOINS,
LEUR ENVIRONNEMENT
SOCIAL ET PRIVÉ**

SEXUALITÉ ET HANDICAP

Cerner l'importance relative aux questions sur la sexualité dans les institutions et services.

OBJECTIFS

- Identifier les problèmes posés par la sexualité dans les établissements accueillant des personnes handicapées
- Analyser sa pratique professionnelle pour développer et améliorer les stratégies d'accompagnement : éducation sexuelle et prévention, gestion de la vie quotidienne dans l'institution
- Affiner collectivement l'analyse de ces situations en vue de principes communs d'accompagnement

CONTENU

- Les différentes théories concernant la sexualité
- Le développement psychoaffectif de la personne handicapée
- La place et le travail de l'éducateur dans l'accompagnement de la personne handicapée dans la réalisation de sa sexualité, les attitudes éducatives et l'éthique professionnelle
- Les nouveaux droits des personnes handicapées

STAGE N°

01

Durée :
2 jours

Coût du stage :
2 600 €

Public concerné :
professionnels
de tous niveaux
de responsabilité

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés théoriques
- Analyse de situations
- Études de cas

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis n'est exigé en termes de formation ou de qualification, le dispositif est prévu pour être adapté à chaque situation professionnelle et contexte institutionnel.

STAGE N°

02

Durée :
2 jours

Coût du stage :
2600€

Public concerné :
tous professionnels
d'établissements
médico-sociaux

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés, témoignages, présentation de situations cliniques
- Vidéos, photolangage
- Exercices d'analyse de situations réelles

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis n'est exigé en termes de formation ou de qualification, le dispositif est prévu pour être adapté à chaque situation professionnelle et contexte institutionnel.

DÉCRIRE, COMPRENDRE ET ACCOMPAGNER LES PERSONNES DÉFICIENTES INTELLECTUELLES ET HANDICAPÉES PSYCHIQUES

OBJECTIFS

- Acquérir les connaissances de base nécessaires à une meilleure compréhension des personnes déficientes intellectuelles et des personnes handicapées psychiques
- Prendre en compte les impacts de ces deux handicaps dans sa pratique professionnelle pour une prise en charge bienveillante en équipe pluridisciplinaire

CONTENU

- Connaissance de la déficience intellectuelle
 - Définition internationale
 - Origines
 - Conséquences au niveau intellectuel et comportemental
- Présentation des principales maladies psychiques, de leurs symptômes et des troubles du comportement
- Connaissance du handicap psychique :
 - Définition
 - Impact des troubles du comportement sur le travail, les relations, les comportements
- La prise en charge bienveillante en équipe pluridisciplinaire
 - Moyens et outils institutionnels
 - La communication
 - La posture professionnelle bienveillante

STAGE N°

03

Durée :
2 jours

Coût du stage :
2600€

Public concerné :
éducateurs, AMP,
aides-soignants,
paramédicaux,
assistantes sociales...

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés théoriques
- Analyse des textes

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis n'est exigé en termes de formation ou de qualification, le dispositif est prévu pour être adapté à chaque situation professionnelle et contexte institutionnel.

LE POLYHANDICAP ET LES HANDICAPS GRAVES À EXPRESSIONS MULTIPLES

OBJECTIFS

- Identifier les populations, leurs caractéristiques et leurs besoins
- Connaître les différentes définitions des polyhandicaps et des handicaps à expression multiple
- Connaître les structures et les services dédiés à ces populations, depuis l'enfance jusqu'à l'âge adulte
- Comprendre un projet d'établissement et de service

CONTENU

Les définitions et caractéristiques des handicaps graves.
Les besoins des personnes accueillies et les modalités de prise en charge.
Les réponses éducatives actuelles.
Le projet pédagogique. La bienveillance.
Le cadre réglementaire et les évolutions.

STAGE N°

04

Durée :
2 jours

Coût du stage :
2600€

Public concerné :
éducateurs,
moniteurs-éducateurs,
AMP, assistantes sociales,
aides-soignants, moniteurs
d'atelier, psychologues...

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés théoriques
- Analyse de situations
- Études de cas

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis n'est exigé en termes de formation ou de qualification, le dispositif est prévu pour être adapté à chaque situation professionnelle et contexte institutionnel.

LE VIEILLISSEMENT DES PERSONNES DÉFICIENTES INTELLECTUELLES ET/OU HANDICAPÉES PSYCHIQUES

Comment prendre en compte de manière modulée et progressive les effets de l'avancée en âge ? Quels aménagements, quels relais, quels dispositifs ?

OBJECTIFS

- Maîtriser les facteurs et les effets du vieillissement chez les personnes déficientes intellectuelles et/ou handicapées psychiques
- Définir des actions préventives en matière éducative, sociale et sanitaire
- Construire des solutions pour l'évolution de l'activité professionnelle, de l'habitat et de la vie sociale

CONTENU

- Travail et réflexion sur les éléments de connaissance et de représentations apportés par les stagiaires à partir du thème de la vieillesse et du vieillissement
- Perception des professionnels à l'égard du vieillissement des personnes accueillies ou accompagnées.
- Apport de connaissances théoriques dans le domaine des sciences humaines et sociales, premières définitions, état des recherches actualisées médicales et sociales, données statistiques
- Les processus de l'avancée en âge des personnes déficientes intellectuelles et/ou handicapées psychiques
- La prévention des effets liés au vieillissement, accompagnement à la santé, prévention
- Apports théoriques sur la législation et la réglementation concernant le vieillissement des personnes déficientes intellectuelles et/ou handicapées psychiques
- Le vieillissement des parents et de la fratrie
- Le projet personnalisé et son adaptation avec l'avancée en âge
- les différentes catégories de handicap et le lien avec le projet institutionnel, et son adaptation au vieillissement des personnes accompagnées, les recommandations de bonnes pratiques professionnelles
- Présentations d'outils existants dans le domaine médico-social et médical (grilles d'observation, grilles d'évaluation de la dépendance, échelles...)
- Points de repères pour comprendre les risques liés à l'avancée en âge et apporter des réponses au vieillissement des personnes accompagnées

SOINS PALLIATIFS ET FIN DE VIE EN INSTITUTION

OBJECTIFS

- Permettre aux professionnels de s'approprier des notions légales, éthiques et sociétales relatives à la démarche de soins palliatifs et à l'accompagnement de fin de vie
- Interroger les représentations des professionnels sur la fin de vie et la mort en institution et la culture médico-sociale du «lieu de vie»
- Proposer et construire des outils et des ressources pour accompagner la fin de vie en institution et travailler l'articulation pluridisciplinaire et la cohérence institutionnelle

CONTENU

- **Contexte et résonances légales :**
 - La loi de 2002 / la loi de 2005 / la loi Léonetti 2005 / la loi Léonetti-Claeys 2015. Enjeux pour la personne handicapée / enjeux pour le professionnel du soin/de l'accompagnement
- **Vulnérabilité de la personne plurihandicapée ou polyhandicapée**
- **Repérer et accompagner la fin de vie**
 - Continuité et paradoxes de la relation d'aide/de la relation soignante
- **Quand le décès est brutal – rupture de la mort**
- **Construction de rituels institutionnels pour annoncer la mort, rendre hommage au défunt et inscrire son passage dans l'institution**
- **L'annonce aux autres résidents (selon public : parler de la mort aux enfants / aux adultes / aux personnes vieillissantes) – vulnérabilité collective face à la finitude**
- **Le deuil des professionnels – Reconnaissance de la souffrance des professionnels et construction de ressources** (débriefing, temps de parole, etc. : quand ? comment ?)
- **Travailler en réseau / les équipes spécialisées**

STAGE N°

05

Durée :
2 jours

Coût du stage :
2600€

Public concerné :
aides-soignants, AMP,
moniteurs éducateurs,
éducateurs spécialisés,
assistantes sociales,
paramédicaux...

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Vignettes cliniques
- Analyse de textes
- Analyse de situations rencontrées par les professionnels
- Construction de supports collectifs

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis n'est exigé en termes de formation ou de qualification, le dispositif est prévu pour être adapté à chaque situation professionnelle et contexte institutionnel.

STAGE N°

06

Durée :
2 jours

Coût du stage :
2600€

Public concerné :
éducateurs, psychologues,
assistantes sociales...

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés théoriques
- Mise en perspective des apports théoriques par des situations réelles
- Vidéos, documentaires
- Jeux de rôle
- Photolangage

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis n'est exigé en termes de formation ou de qualification, le dispositif est prévu pour être adapté à chaque situation professionnelle et contexte institutionnel.

ACCOMPAGNER LA FAMILLE DE L'ENFANT OU DE L'ADULTE HANDICAPÉ

OBJECTIFS

- Comprendre les répercussions du handicap d'un enfant sur le fonctionnement familial
- Comprendre pourquoi les familles ne perçoivent pas toujours leur enfant handicapé comme les professionnels
- Savoir créer une alliance avec les familles et se positionner en cas de conflit

CONTENU

- Approche de la dynamique familiale à travers :
 - La théorie de l'attachement
 - Le processus de passage de l'enfant idéal à l'enfant réel
 - Les répercussions du handicap sur le fonctionnement familial
- Approche de la théorie systémique
 - L'institution analysée comme un système en relation avec celui des familles
 - La place et le rôle de chacun
 - Les enjeux du travail avec les familles pour la personne handicapée
- Méthodologie de l'entretien avec les familles
 - L'entretien de l'annonce du handicap
 - L'importance de l'accueil, des rencontres formelles et informelles, des écrits dans les relations avec les familles
 - La place des parents dans la mise en place des suivis et des soins

AVOIR UNE DÉFICIENCE INTELLECTUELLE ET/OU UN HANDICAP PSYCHIQUE ET DEVENIR PARENT

Problèmes posés par la survenue d'une grossesse et/ou d'une naissance chez une femme ou un couple en situation de handicap. Quel accompagnement pour la parentalité ? La place de l'enfant. Les médiations possibles parents-enfants.

OBJECTIFS

- Identifier les questions posées par la survenue d'une grossesse et/ou d'une naissance chez une femme ou un couple de personnes handicapées
- Mieux appréhender les besoins spécifiques de la famille
- Définir un accompagnement professionnel de qualité pour soutenir la parentalité

CONTENU

- **Devenir et être parent** : *Qu'est-ce que ça veut dire que d'être parent au sens le plus large ? / Le processus de parentalisation ou comment devient-on parent : les différentes étapes, la position de chaque parent*
- **Les difficultés d'être parent en ayant un handicap** : *Parents handicapés : de quel handicap parle-t-on ? / Distinction entre les différents types de handicap mental et les effets sur leur fonction parentale / Les problèmes que rencontrent les personnes handicapées en situation de parentalité*
- **Les besoins spécifiques de l'enfant qui a des parents avec un handicap** : *Qu'est-ce qui se passe quand l'enfant est différent de ses parents en termes de handicap ? / Que peut-on proposer aux enfants, quels espaces ?*
- **L'accompagnement de la parentalité** : *Le travail pour la mise en place du lien mère-enfant, parent-enfant ? / Les médiations possibles à mettre en place pour soutenir le lien mère-enfant, parent-enfant / Le travail pluridisciplinaire entre les professionnels qui soutiennent les parents et ceux qui travaillent auprès des enfants, les partenariats*

STAGE N°

07

Durée :
2 jours

Coût du stage :
2600€

Public concerné :
éducateurs, psychologues,
assistantes sociales...

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés théoriques
- Analyse de situations
- Études de cas

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis n'est exigé en termes de formation ou de qualification, le dispositif est prévu pour être adapté à chaque situation professionnelle et contexte institutionnel.

STAGE N°

08

Durée :
2 jours

Coût du stage :
2 600 €

Public concerné :
professionnels
de tous niveaux
de responsabilité

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés théoriques
- Analyse de situations et études de cas
- Analyse des textes réglementaires

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis n'est exigé en termes de formation ou de qualification, le dispositif est prévu pour être adapté à chaque situation professionnelle et contexte institutionnel.

CONSTRUIRE UN PROJET INDIVIDUEL - DÉMARCHE, MÉTHODE ET SUIVI

OBJECTIFS

- Comprendre la notion de projet individuel dans un contexte d'établissement (MAS, EMP, Foyer d'hébergement, ESAT...) ou de service (SAVS, SESSAD...)
- Acquérir une méthodologie d'élaboration et de suivi du projet individuel

CONTENU

- Le contexte
 - *Le cadre réglementaire (loi du 02/01/2002, loi du 11/02/2005)*
 - *Le projet d'établissement ou de service*
- La notion de projet individuel
- L'élaboration du projet individuel
- La mise en œuvre et le suivi
- Articulation du projet individualisé et du contrat de séjour (ou du contrat de soutien et d'aide par le travail pour les ESAT) avec le projet institutionnel et le règlement de fonctionnement

LES TROUBLES SÉVÈRES DE LA RELATION CHEZ LES AUTISTES ET/OU LES POLYHANDICAPÉS

Parvenir à communiquer, voire à accepter de ne pas y parvenir, avec des personnes présentant des troubles sévères de la relation intégrés à leur autisme ou/et à leur polyhandicap représente un travail qui n'est jamais assuré. C'est toute la question de la compréhension des bases du handicap mental et du handicap psychique qui est à revisiter. De même que leur accompagnement. Comment aller au-delà de la lourdeur de la répétition ? Donner du sens ? Joindre plaisir sensoriel et communication ?

OBJECTIFS

- Comprendre les aspects théoriques et pratiques des problèmes relationnels
- Articuler ces notions avec les pratiques professionnelles
- Identifier les différentes approches pour favoriser les relations et la communication
- Mettre en place un travail pluridisciplinaire

CONTENU

- Les autismes
 - *Évolution des concepts et des définitions*
 - *Psychoses et autismes*
 - *Kanner et Asperger*
- Autres formes
 - *Différentes approches : neuropsychologique, génétique, cognitive, psychanalytique (différenciation intérieur/extérieur, angoisses archaïques, subjectivation, loi symbolique, etc.)*
 - *Les polyhandicaps : évolution des concepts et des définitions. Principaux symptômes et syndromes / Modes de communication « neurocognitives », et apports cliniques à la compréhension des troubles sensoriels, comportementaux, relationnels, etc...*

STAGE N°

09

Durée :
2 jours

Coût du stage :
2 600 €

Public concerné :
éducateurs, moniteurs-
éducateurs, paramédicaux,
psychologues, cadres, AMP,
aides-soignants

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés théoriques et cliniques
- Échanges avec les participants sur leurs expériences
- Proposition de références bibliographiques

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis n'est exigé en termes de formation ou de qualification, le dispositif est prévu pour être adapté à chaque situation professionnelle et contexte institutionnel.

STAGE N°

10

Durée :
2 jours

Coût du stage :
2600€

Public concerné :
l'ensemble du personnel
ayant des contacts avec
les personnes handicapées
qu'il soit éducatif,
administratif ou de service
comme l'entretien
ou la surveillance

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- L'analyse de situations
apportées par
les participants sera
la base de notre travail
avec les règles
de la bientraitance
appliquées au groupe
des participants
- Éclairages théoriques sur
la base du plan ci-contre

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis
n'est exigé en termes
de formation ou
de qualification,
le dispositif est prévu
pour être adapté
à chaque situation
professionnelle et
contexte institutionnel.

LE TRAITEMENT INSTITUTIONNEL DE LA VIOLENCE

OBJECTIFS

- Mieux comprendre ce qui se joue dans les relations au sein d'une institution
- Améliorer son écoute des réactions des personnes handicapées
- Enrichir sa pratique par un nouvel éclairage théorique, complémentaire de l'analyse psychosociale et intra-psychique

CONTENU

- **La maltraitance**
 - *Définition : Violences physiques / Violences psychiques ou morales / Violences médicales ou médicamenteuses / Négligences actives / Négligences passives / Privation ou violation de droits / Violations matérielles et financières*
 - *Les facteurs de risques liés aux conditions de prise en charge : Risque d'atteinte à la liberté, non-respect des habitudes et des projets de vie de la personne / Risque d'atteinte à la dignité et à l'intimité / Risque lié à un excès ou un défaut d'aide et de soins / Risque de limitation de vie sociale pour la personne*
- **Les règles de la bientraitance**
 - *La bientraitance nécessite de la part du professionnel attention, écoute, empathie*
 - *La réassurance par le cadre : Rôle et fonction du cadre institutionnel et sa fonction symbolique / Les mouvements contre transférentiels*
 - *Le travail en équipe pluridisciplinaire*
 - *L'action éducative et thérapeutique, la relation*
- **Les liens des troubles du comportement avec l'environnement**
 - *Les troubles associés au retard mental : Les troubles intellectuels / Les troubles affectifs*
 - *La maltraitance sociale et familiale et ses répercussions psychologiques*
 - *Les différents troubles du comportement*
 - *Le sens du symptôme*

LES CONDUITES ADDICTIVES CHEZ LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES JEUNES ET ADULTES DANS LES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX

OBJECTIFS

- Acquérir des connaissances sur les différentes addictions et le système de soins spécialisés en addictologie
- Ajuster sa compréhension et ses représentations face aux situations rencontrées dans les ESMS pour améliorer sa pratique d'accompagnement

CONTENU

- Les addictions d'hier et d'aujourd'hui : histoire et quelques repères communs
- Les différents produits psychoactifs (effets, modes de consommation...), les addictions sans substance...
- Définitions : usage, mésusage et addiction ; De l'usage à la dépendance
- Addictions et comorbidités psychiatriques
- Le système de soin spécialisé en addictologie et ses évolutions en France
- Échanges avec les participants en lien avec les situations rencontrées dans leurs pratiques ; recherche de moyens pour un meilleur accompagnement des problématiques addictives
- Les actions de prévention et la réduction des risques

STAGE N°

11

Durée :
2 jours

Coût du stage :
2600€

Public concerné :
éducateurs, assistants
sociaux, psychologues,
AMP, moniteurs d'atelier,
chef de service...

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Présentation Powerpoint
- Échanges autour
de situations rencontrées
dans les ESMS

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis
n'est exigé en termes
de formation ou
de qualification,
le dispositif est prévu
pour être adapté
à chaque situation
professionnelle et
contexte institutionnel.

STAGE N°

12

Durée :
2 jours

Coût du stage :
2600€

Public concerné :
tous professionnels
exerçant dans
les établissements
et services médico-sociaux
ou sociaux

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés théoriques
- Apports cliniques et juridiques
- Analyse de situations
- Vidéos
- Photolangage
- Jeux de rôle

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis n'est exigé en termes de formation ou de qualification, le dispositif est prévu pour être adapté à chaque situation professionnelle et contexte institutionnel.

RELATIONS ENTRE LES FAMILLES ET LES ÉTABLISSEMENTS SOCIAUX ET MÉDICO- SOCIAUX

OBJECTIFS

- Comprendre les répercussions du handicap d'un enfant sur le fonctionnement familial
- Comprendre les aspects juridiques de la place et du rôle de la famille dans les ESMS (loi de 2002, loi de 2005...)
- Maîtriser les différentes formes d'information, de collaboration et de concertation entre les familles et les ESMS

CONTENU

- **Approche de la dynamique familiale à travers :**
 - *La théorie de l'attachement*
 - *Le processus de passage de l'enfant idéal à l'enfant réel*
 - *Les répercussions du handicap sur le fonctionnement familial*
- **Approche de la théorie systémique**
 - *La place et le rôle de chacun*
 - *Les enjeux du travail avec les familles pour la personne handicapée*
- **L'encadrement réglementaire des relations avec les familles**
 - *Les règles définies par les lois de 2002 et 2005*
 - *L'éthique et la communication*
 - *La place des parents dans la mise en place des suivis et des soins*

STAGE N°

13

Durée :
2 jours

Coût du stage :
2600€

Public concerné :
tous professionnels

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Exemples et illustrations apportés par les stagiaires
- travaux en sous-groupe

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis n'est exigé en termes de formation ou de qualification, le dispositif est prévu pour être adapté à chaque situation professionnelle et contexte institutionnel.

LES DIFFERENTS TYPES DE DEFICIENCES ET HANDICAPS, LEURS LIENS AVEC LA NOUVELLE NOMENCLATURE DES ESMS

Les ESAT et les différentes formes d'habitat et de services accueillent de plus en plus une population très hétérogène dans leurs caractéristiques. Pourtant, les terminologies restent mal comprises alors qu'une nouvelle nomenclature devra être utilisée pour l'actualisation des autorisations et que de nouvelles populations seront prises, accompagnées, dans les établissements accueillant des adultes, à court et moyen terme.

OBJECTIFS

- Comprendre les caractéristiques des déficiences intellectuelles (trisomie, sclérose tubéreuse de Bourneville, syndrome d'Angelman), des troubles et handicaps psychiques, des autismes, des troubles envahissants du développement ou des troubles du spectre autistique, des handicaps associés (avec épilepsies, troubles de la personnalité...)
- Prendre en compte leurs impacts dans l'accompagnement social et professionnel et au niveau du projet d'établissement et de service
- Faire le lien avec la nouvelle nomenclature qui sera obligatoirement utilisée pour les nouvelles autorisations des ESMS

CONTENU

- Les grandes classifications des maladies et des handicaps ; les répercussions des atteintes et des maladies sur la nature et l'importance des handicaps.
- Présentation de la nomenclature récente.
- Les déficiences intellectuelles et les handicaps mentaux : *Leurs causes, leur expression, les possibilités et les limites / L'évaluation des déficiences, les tests psychologiques, l'évaluation clinique, les observations / Les niveaux de handicap et les troubles associés*
- Les troubles et handicaps psychiques : *La schizophrénie / Les troubles bipolaires / Les états limites / Autres troubles psychiques*
- Les impacts sur les aptitudes et les comportements
- Les autismes et les troubles neuro-développementaux
- Les troubles du spectre autistique (TSA) et les troubles envahissants du développement (TED)
- Les accompagnements et les accueils selon les catégories de handicaps
- Travaux en sous-groupe
- Prise en compte de la connaissance des populations dans un projet d'établissement ou d'un projet de service
- Comment actualiser « l'autorisation » avec la nouvelle nomenclature ?



**LES DROITS
DES USAGERS À
UN ACCOMPAGNE-
MENT DE QUALITÉ**

LES DROITS DES USAGERS AUJOURD'HUI

OBJECTIFS

- Connaître les différents outils au service des droits des usagers
- Mettre en œuvre le nouveau positionnement des usagers par rapport aux établissements et aux services

CONTENU

- Travail sur les éléments de connaissance et de représentation apportés par les stagiaires concernant la loi de 2002-2, ses outils et leur application concrète
- Travail en petits groupes à partir de photos liées au thème et production collective d'une représentation graphique puis restitution partagée et discussions
- Exposé sur les droits des usagers, leur évolution et actualisation depuis 2002. L'inclusion, le pouvoir d'agir, la pairaidance, etc...
- Extraits de films et documentaires liés au thème suivis de discussions et débats
- Les Recommandations de bonnes pratiques professionnelles. Focus sur celles qui concernent le plus les préoccupations des stagiaires par rapport à leur réalité de terrain
- Travail en sous-groupe avec un questionnaire guide remis par le formateur sur l'application des règlements de fonctionnements dans les différents types d'établissement et services apportés par les stagiaires et ou le formateur
- Questions éthiques, réflexions sur les écarts et le positionnement des professionnels entre droits déclarés et droits réels des personnes accompagnées

STAGE N°

14

Durée :
2 jours

Coût du stage :
2 600 €

Public concerné :
cadres de direction,
éducateurs, assistantes
sociales, moniteurs-
éducateurs, moniteurs
d'atelier, AMP...

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Analyse des textes
- Analyse de situations

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis n'est exigé en termes de formation ou de qualification, le dispositif est prévu pour être adapté à chaque situation professionnelle et contexte institutionnel.

STAGE N°

15

Durée :
2 jours

Coût du stage :
2600€

Public concerné :
tout professionnel en ESMS accueillant des personnes en situations de handicap (MAS, Foyers, IME, ESAT, SESSAD, SAMSA...)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Travail collectif sur les représentations, grand groupe ou sous-groupes avec restitutions et échanges en grand groupe
- Exposés
- Remise de documents
- Partages et analyses d'expériences

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis n'est exigé en termes de formation ou de qualification, le dispositif est prévu pour être adapté à chaque situation professionnelle et contexte institutionnel.

RESPECTER L'INTIMITÉ ET LA VIE PRIVÉE DES PERSONNES HANDICAPÉES

Clarifier les notions de vie privée et d'intimité et leur relation avec l'intégrité, l'autonomie et la subjectivité.

Améliorer le positionnement professionnel pour mieux respecter la vie privée et l'intimité des personnes accueillies.

OBJECTIFS

- Définir la notion intimité, en repérer et en comprendre les différents registres
- Définir les notions de vie privée, de confidentialité ainsi que le secret professionnel
- Situer intimité, vie privée au regard de la l'intégrité psychique et de l'autonomie des personnes accompagnées
- Réfléchir à son positionnement professionnel quant au respect de l'intimité et de la vie privée au regard de la mission de l'établissement et des personnes accueillies

CONTENU

- La construction subjective de l'intimité et les failles éventuelles de cette construction
- Le rôle de l'intimité dans la vie d'une personne, sa place dans la construction de l'identité
- Les effets du non-respect de l'intimité pour la personne
- La vie privée, la discrétion et le secret professionnel
- Rappels sur la réglementation concernant les missions des établissements et services, les recommandations de bonnes pratiques professionnelles, le rôle du projet d'établissement et les droits des usagers

STAGE N°

16

Durée :
2 jours

Coût du stage :
2600€

Public concerné :
Personnel travaillant dans les ESMS

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Échanges avec le groupe

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis n'est exigé en termes de formation ou de qualification, le dispositif est prévu pour être adapté à chaque situation professionnelle et contexte institutionnel.

LES RELATIONS ENTRE TRAVAILLEURS HANDICAPÉS ET ENCADRANTS EN ESAT QUELLES POSTURES PROFESSIONNELLES ?

OBJECTIFS

- Comprendre les besoins, les attentes et les droits des travailleurs handicapés au sein d'un ESAT
- Dégager les caractéristiques du rôle et de la posture des encadrants au regard des demandes de travailleurs particuliers et du cadre institutionnel

CONTENU

- La dimension des caractéristiques, attentes et besoins des travailleurs handicapés (handicapés mentaux, psychiques, vieillissants...)
- La dimension des droits et des devoirs : les droits des usagers et, notamment, le contrat de soutien et d'aide par le travail, le règlement de fonctionnement, les réorientations... Possibilités et limites
- Les notions de « distance », « d'accompagnement », de « hiérarchie », « d'empathie »
- Quelle identité et quelle posture pour les encadrants (pédagogue, chef d'équipe, confident... ?)

STAGE N°

17

Durée :
2 jours

Coût du stage :
2600€

Public concerné :
professionnels travaillant
dans les établissements
et services
médicaux-sociaux

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Échange avec le groupe

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis
n'est exigé en termes
de formation ou
de qualification,
le dispositif est prévu
pour être adapté
à chaque situation
professionnelle et
contexte institutionnel.

LE SECTEUR MEDICO- SOCIAL DU HANDICAP, SON EVOLUTION ET SES TRANSFORMATIONS EN COURS

OBJECTIFS

- Prendre en compte les réponses actuelles et les évolutions en cours
- Concevoir les applications concrètes du changement

CONTENU

- Les grandes dates de la politique sociale : dispositif de droit commun et établissements sociaux et médico-sociaux
- Les réformes récentes : éducation, scolarisation, emploi, habitat...
- Les évolutions de populations et la nouvelle habilitation
- La « transformation » de l'offre médico-sociale et les hypothèses de changement ; débat autour de l'inclusion : la philosophie, les outils et la méthodologie du changement (zéro sans solution, PAG, GOS, Communauté 360, RAPPT...)
- L'approche de la HAS sur l'évaluation des ESMS
- Les approches européennes

LES ENJEUX DE L'HABITAT DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES DÉFICIENTES INTELLECTUELLES ET/OU HANDICAPÉES PSYCHIQUES

OBJECTIFS

- Connaître les différentes formes d'habitat et d'accompagnement
- Prendre en compte les aspirations et les parcours individuels
- Définir et comprendre les caractéristiques de l'inclusion sociale

CONTENU

- Qu'est-ce qu'habiter ? Approche historique, philosophique, psychologique, sociale...
- Le cadre législatif
 - Évolution du cadre législatif de la loi de 1975, des lois de 2002-2 et 2005 à l'habitat inclusif (rapport Piveteau Wolfrom)
 - La transformation de l'offre médico-sociale
- Diversification de l'offre de service en matière d'habitat et société inclusive
 - Les différentes formes d'habitat et de logement aujourd'hui, les structures d'accueil ordinaires et ou spécialisées, définitions et spécificités
 - Les nouvelles classifications de catégories de handicap aujourd'hui
- Lieu de vie et projet de vie, la question du sens
 - Milieu protégé, milieu ordinaire
 - Autonomie et vulnérabilité
 - Co-construction et co-décision du projet de vie, pouvoir d'agir de la personne accompagnée
- Questions d'accompagnement
 - Les enjeux de l'admission
 - Repérage des conditions pour élaborer un projet réaliste et cohérent
 - Le travail en équipe pluridisciplinaire : rôle et place de chacun, complémentarités internes, externes, un projet personnalisé articulé dans un projet collectif
 - Être une institution contenante
 - Les partenariats ; questions du lien et faire le lien
 - L'épreuve du temps travailler avec le temps
 - Formation des équipes et travail sur soi-même

STAGE N°

18

Durée :
2 jours

Coût du stage :
2600€

Public concerné :
tous professionnels
de tous niveaux

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Proposition d'un espace de réflexion contextualisé à partir d'une définition des concepts
- Partage d'expériences

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis
n'est exigé en termes
de formation ou
de qualification,
le dispositif est prévu
pour être adapté
à chaque situation
professionnelle et
contexte institutionnel.

STAGE N°

19

Durée :
2 jours

Coût du stage :
2600€

Public concerné :
moniteurs d'atelier, chargés
d'insertion, animateurs
de formation,

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés théoriques
- Analyse de situations
- Étude de cas

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis
n'est exigé en termes
de formation ou
de qualification,
le dispositif est prévu
pour être adapté
à chaque situation
professionnelle et
contexte institutionnel.

PRATIQUES BIEN-TRAITANTES EN ESAT

OBJECTIFS

- Comprendre le concept de bientraitance et identifier les risques de maltraitance
- Prendre en compte les exigences réglementaires et les recommandations de bonnes pratiques professionnelles dans l'accompagnement des travailleurs handicapés

CONTENU

- L'identité des ESAT : Rappel des missions et des problématiques des personnes accueillies
- La bientraitance et la prévention de la maltraitance dans le cadre de la réglementation (L.2002, L.2005, RBPP...)
- Élaborer une culture de la bientraitance en ESAT : le projet personnalisé : prise en compte des choix du travailleur handicapé au regard des règles professionnelles inhérentes au monde du travail et aux impératifs de production / Le CSAT et le règlement de fonctionnement : entre droits et devoirs / L'accès à la citoyenneté : les instances de participation et d'expression mises en place à l'ESAT (CVS, commissions diverses...)/ Le travail en équipe pluridisciplinaire : le positionnement professionnel / L'accompagnement professionnel : les outils de management d'une équipe de travailleurs handicapés (intra et extra muros) / La formation / Le travail en réseaux et partenariats...

LA PROMOTION DE LA BIEN-TRAITANCE ET LA PRÉVENTION DE LA MALTRAITANCE

OBJECTIFS

- Prévenir et traiter les différentes formes de maltraitance
- Intégrer la notion de bientraitance

CONTENU

- Appréhender les facteurs de risques et le contenu de la notion de maltraitance
- La prévention de la maltraitance
- L'adoption des comportements bientraitants
- La promotion de la bientraitance

STAGE N°

20

Durée :
2 jours

Coût du stage :
2600€

Public concerné :
tous professionnels

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés théoriques dont une trace écrite est remise à chaque participant
- Débats
- Exposés

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis
n'est exigé en termes
de formation ou
de qualification,
le dispositif est prévu
pour être adapté
à chaque situation
professionnelle et
contexte institutionnel.

STAGE N°

21

Durée :
2 jours

Coût du stage :
2600 €

Public concerné :
tous professionnels
des établissements
et services sociaux
et médico-sociaux

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposé préliminaire sur les « fondamentaux » et discussion
- Travail en deux sous-groupes : l'un sur l'individuel, l'autre sur la vie collective
- Restitution des travaux des sous-groupes et discussion
- Quelques points de repère à respecter

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis n'est exigé en termes de formation ou de qualification, le dispositif est prévu pour être adapté à chaque situation professionnelle et contexte institutionnel.

PERSONNALISATION DE L'ACCOMPAGNEMENT ET RÈGLES DE VIE COLLECTIVE

OBJECTIFS

- Mettre en œuvre les règles nécessaires à l'organisation d'une vie collective (ex. : le règlement de fonctionnement)
- Savoir inscrire les attentes individuelles dans un cadre collectif (ex. : le projet personnalisé)
- Mettre en lien cette double exigence avec les missions d'un établissement (un ESAT, un Foyer, un IME...)

CONTENU

- **Présentation des fondamentaux :** les notions de besoins et des attentes, l'expression individuelle et collective, l'intimité et la confidentialité, le respect des opinions, les tensions entre demandes individuelles et missions, responsabilité de l'établissement, le principe de normalisation, le projet individuel et le règlement de fonctionnement...
- Concevoir un projet personnalisé depuis l'admission jusqu'à la prise en charge et l'accompagnement des usagers
- Réfléchir et aménager une organisation collective de qualité
- Articuler vie individuelle et vie collective

LES DEUILS DANS LA VIE

OBJECTIFS

- Développer ses connaissances sur la notion du deuil dans la sphère personnelle et dans la vie professionnelle
- Identifier les moyens pour accompagner des enfants et des familles et les différents moyens pour construire des rituels d'accompagnement dans le service

CONTENU

- **Qu'est-ce que le deuil ?**
Définition du deuil
- **Les différentes dimensions du deuil**
Un événement social (bouleversement dans la vie) / Un ressenti physique (douleur) / Un état psychologique
- **Les différents temps du processus de deuil**
 - Choc de l'annonce : réaction et mécanisme de défense devant la mort
 - Bouleversement (confrontation à l'absence)
 - Désorganisation (perte de ses repères, désespoir)
 - Restructuration (recherche) de nouveaux liens avec le défunt
 - Réorganisation de son lien au monde, période de rétablissement
- **Qu'est-ce que faire son deuil ?**
Combien de temps dure un deuil ? Comment accompagner une personne en deuil ?
- **Le deuil dans la vie professionnelle**
Définition (S. FREUD), notion d'accompagnement des personnes vulnérables
- **Spécificité du deuil dans la vie professionnelle**
Références liées au secteur d'activité, aux missions des professionnels, à la particularité de l'activité, à la relation d'aide
- **Comment accompagner les enfants, les familles, les professionnels ?**
- **Le deuil et l'enfant**
La spécificité du deuil chez l'enfant : de sa naissance à l'âge adulte, l'enfant construit son rapport au monde extérieur, à la vie. Tout au long de son développement, il ne cesse d'être à « l'épreuve de la réalité ». Il agit à ses pulsions internes, principe de plaisir et se confronte au principe de réalité guidé par les réponses du monde extérieur, c'est-à-dire le lien à l'adulte qui prend soin de lui. Le chemin de deuil de l'enfant ne se termine pas dans l'enfance, il se poursuivra à l'âge adulte ; mieux il aura été accompagné, mieux il pourra faire face à d'autres deuils.

STAGE N°

22

Durée :
1 jour

Coût du stage :
1300 €

Public concerné :
tous professionnels du
médico-social

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Débats
- Exposés

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis n'est exigé en termes de formation ou de qualification, le dispositif est prévu pour être adapté à chaque situation professionnelle et contexte institutionnel.

STAGE N°

23

Durée :
2 jours

Coût du stage :
2600€

Public concerné :
tous professionnels

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques illustrés par des exemples issus du terrain
- Analyses et réflexions à partir du vécu professionnel des participants

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis n'est exigé en termes de formation ou de qualification, le dispositif est prévu pour être adapté à chaque situation professionnelle et contexte institutionnel.

L'ÉTHIQUE DANS LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

OBJECTIFS

- Acquérir des repères théoriques dans le champ de l'éthique
- Développer une posture de questionnement
- *Identifier la dimension éthique en lien avec sa pratique professionnelle*
- Acquérir une méthode de réflexion et d'analyse éthique

CONTENU

- Qu'est-ce que l'éthique
 - distinctions conceptuelles
 - l'éthique et le sens
 - l'éthique et les normes professionnelles
- L'éthique dans le domaine professionnel :
 - éthique, vulnérabilité et responsabilité
 - éthique de l'accompagnement et ses limites
 - principaux conflits rencontrés dans la pratique quotidienne
 - les différents acteurs du questionnement éthique
- Mettre en œuvre la réflexion éthique :
 - les différents types de réflexion institutionnelle
 - les outils et grilles d'analyse éthique
 - les apports de la démarche
 - pérenniser la réflexion éthique

LES RELATIONS ENTRE ADULTES HANDICAPES VIVANT EN STRUCTURES D'HABITAT ET PROFESSIONNELS ACCOMPAGNANTS

OBJECTIFS

- Comprendre les besoins, les attentes et les droits des personnes handicapées au sein des différentes formules d'habitat
- Dégager les caractéristiques du rôle et de la posture des encadrants au regard des demandes de chaque personne accompagnée et du cadre institutionnel

CONTENU

- La dimension des caractéristiques, attentes et besoins des résidents handicapés (déficient intellectuel, handicapés psychiques, vieillissants...)
- La dimension des droits et des devoirs : les droits des usagers et notamment le pouvoir d'agir, le contrat de séjour, le projet personnalisé, le règlement de fonctionnement, le conseil de vie sociale,... Possibilités et limites
- Les notions de distance, de hiérarchie, de responsabilité, d'empathie...
- Quelle identité et quelle posture pour les professionnels qui accompagnent ? Pédagogue ? Formateur ? Conseiller ? Confident ? thérapeute?...

STAGE N°

24

Durée :
2 jours

Coût du stage :
2600€

Public concerné :
tous professionnels du
médico-social

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Débats
- Exposés

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis n'est exigé en termes de formation ou de qualification, le dispositif est prévu pour être adapté à chaque situation professionnelle et contexte institutionnel.



**INSTITUTIONS,
FONCTIONS
PROFESSIONNELLES
ET ENVIRONNEMENT
JURIDIQUE
ET BUDGÉTAIRE**

STAGE N°

25

Durée :
2 jours

Coût du stage :
2600€

Public concerné :
personnel travaillant
dans un ESMS

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés théoriques
- Analyse de situations
- Études de cas

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis n'est exigé en termes de formation ou de qualification, le dispositif est prévu pour être adapté à chaque situation professionnelle et contexte institutionnel.

LES FONCTIONS DU MONITEUR D'ATELIER AUJOURD'HUI

OBJECTIFS

- Favoriser une bonne compréhension des missions d'un ESAT
- Permettre aux moniteurs d'atelier de développer des connaissances relatives à leurs fonctions

CONTENU

- **La place des ESAT dans le contexte des politiques sociales du handicap :**
 - *Définition et missions des ESAT*
- **L'évolution et les problématiques des publics accueillis :**
 - *La typologie des handicaps : déficiences intellectuelles, handicap psychique, «mixité» des populations...*
 - *Les effets du vieillissement*
 - *Les impacts sur l'accompagnement professionnel*
- **Les principaux éléments du cadre réglementaire des ESAT et les liens avec le fonctionnement de l'établissement :**
 - *Le statut des travailleurs handicapés et leurs droits sociaux*
 - *La mise en œuvre du projet personnalisé*
 - *Les différentes modalités d'emplois proposées en ESAT : les parcours professionnels possibles*
 - *Le droit à la formation*
 - *La santé au travail...*
- **Le rôle du moniteur d'atelier dans l'organisation du travail et l'accompagnement professionnel des travailleurs handicapés :**
 - *Le travail au sein d'une équipe pluridisciplinaire, les postures professionnelles*
 - *Le management d'une équipe de travailleurs handicapés, les différents outils*
 - *La gestion de la production*
 - *Le soutien à la professionnalisation des travailleurs handicapés : l'évaluation de leur efficacité professionnelle, la mise en œuvre de la formation professionnelle des travailleurs handicapés*
 - *La sécurité au travail, la prévention des risques professionnels*
- **Évaluation de la formation**

STAGE N°

26

Durée :
2 jours

Coût du stage :
2600€

Public concerné :
personnel travaillant
dans un ESMS

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Échanges avec le groupe

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis n'est exigé en termes de formation ou de qualification, le dispositif est prévu pour être adapté à chaque situation professionnelle et contexte institutionnel.

L'INCLUSION PROFESSIONNELLE DES TRAVAILLEURS DEFICIENTS INTELLECTUELS ET HANDICAPES PSYCHIQUES EN ESAT

OBJECTIFS

- Comprendre les dispositifs actuels médico-sociaux et plus spécifiquement de l'emploi
- Assimiler les orientations des pouvoirs publics et voir ce qui est possible en matière d'inclusion sociale et professionnelle

CONTENU

- Comprendre le dispositif médico-social
- L'emploi et les liens avec le dispositif médico-social
- Une politique d'emploi plus inclusive
- Des pistes concrètes en matière d'inclusion professionnelle

STAGE N°

27

Durée :
2 jours

Coût du stage :
2600 €

Public concerné :
personnels d'ESAT,
prioritairement les
moniteurs d'atelier, les ETS
et les moniteurs principaux

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie participative : alternance d'apports théoriques et d'échanges thématiques
- Apports méthodologiques et pratiques (supports de cours)
- Travail en sous-groupe

PRÉ-REQUIS

Être en activité en ESAT

MANAGER UNE ÉQUIPE DE TRAVAILLEURS HANDICAPES EN ESAT

La seule maîtrise technique de la production ne suffit plus aujourd'hui pour accompagner, former ou réussir l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés.

Coincé entre exigences de production et gestion des personnes, entre activité à assurer et projet personnalisé à développer, le rôle des encadrants techniques (moniteurs d'atelier, moniteurs principaux...) devient de plus en plus complexe.

Cette formation permettra de clarifier votre mission d'accompagnement et d'encadrement.

OBJECTIFS

- Repérer les ressources et contraintes de sa fonction pour manager une équipe de travailleurs handicapés tout en respectant les attentes et les besoins des usagers ainsi que le cadre institutionnel
- Savoir relier la motivation, l'autonomie et le projet de développement professionnel des travailleurs handicapés afin d'enrichir leur projet personnalisé.

CONTENU

- Situer sa mission dans le contexte réglementaire de l'ESAT
- Comprendre et appréhender la notion de handicap
- Prendre en compte le cadre institutionnel de l'ESAT dans le management d'une équipe de travailleurs handicapés
- Développer la qualité de vie au travail dans une visée de reconnaissance professionnelle et de développement de l'autonomie au travail
- Les outils du management
- Les enjeux et les étapes de l'intégration professionnelle
- Évaluation de la formation

STAGE N°

28

Durée :
1 jour

Coût du stage :
1300 €

Public concerné :
Les psychologues d'ESMS

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés théoriques
- Analyse de cas pratiques en groupe de travail

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis n'est exigé en termes de formation ou de qualification, le dispositif est prévu pour être adapté à chaque situation professionnelle et contexte institutionnel.

POSITIONNEMENT DES PSYCHOLOGUES AU SEIN DES ESMS

OBJECTIFS

Définir le rôle et le positionnement des psychologues au sein des ESMS dans le cadre de la réglementation et des projets institutionnels

CONTENU

- Comprendre le contexte médico-social : la philosophie, les orientations récentes, les institutions et services, les mécanismes d'orientation...
- Le positionnement des psychologues dans la conduite des projets et des partenariats
- La place de l'inclusion dans les pratiques professionnelles

STAGE N°

29

Durée :
2 jours

Coût du stage :
2600 €

Public concerné :
tous professionnels

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'exposés, d'échanges d'informations et de travail en groupe
- Remise d'un dossier avec les textes réglementaires ad'hoc

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis n'est exigé en termes de formation ou de qualification, le dispositif est prévu pour être adapté à chaque situation professionnelle et contexte institutionnel.

LES FONDAMENTAUX POUR LES PROFESSIONNELS D'EMP - EMPRO

OBJECTIFS

- Favoriser une bonne compréhension de l'identité des EME - EMP-EMPro
- Faire le lien entre la réglementation et le fonctionnement de l'établissement

CONTENU

- Positionner les EME dans l'ensemble des réponses éducatives et scolaires : les ULIS, l'inclusion individuelle...
- Comprendre quelques caractéristiques et besoins de la population accueillie
- La législation et la réglementation
 - la loi de 2005
 - les textes d'application et notamment les annexes 24 et 24 ter
 - quelle est la commande publique ?
 - quelles sont les missions en termes d'éducation, de scolarisation, d'accompagnement et de suivis médicaux et paramédicaux ?
- Le lien entre le dispositif juridique et la mise en œuvre du fonctionnement de l'établissement
 - quels sont les points de vigilance : les évolutions de populations, le lien avec l'école, les droits des usagers...
 - quelques éléments sur les recommandations de bonnes pratiques professionnelles (ce qui doit être favorisé dans un projet d'établissement ; ex. : l'implication des usagers à l'admission, au projet individualisé...)
- Le travail en partenariat et en réseau
- Les liens des EMP-EMPro avec l'éducation nationale – l'inclusion scolaire

LES FONDAMENTAUX POUR LES PROFESSIONNELS D'HABITAT ET DE SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT

OBJECTIFS

- Favoriser une bonne compréhension de l'identité et des missions d'un foyer d'hébergement, d'un foyer de vie, d'un FAM, d'un foyer de jour, d'un SAVS, d'un SAMSAH et autres
- Identifier les partenariats : les instances d'orientation et de conciliation, les structures de santé, les autres services sociaux et médico-sociaux, les collectivités locales...
- Comprendre les évolutions en cours

CONTENU

- L'évolution des réponses de l'habitat aux handicaps : de l'hospice vers les ESMS
- Les points majeurs définis par les lois de 2002 et de 2005 (droits des usagers, inclusion optimale...) et le principe de normalisation.
- Le dispositif actuel d'habitat et de vie sociale au sein de l'ensemble des structures (ESAT, MAS, EMP...)
- Description des missions des établissements d'habitat et des structures d'accompagnement
- Travail en sous-groupes
- Restitution des travaux
- Les évolutions en cours :
 - inclusion
 - répit
 - évaluation des capacités
 - établissements-ressources
 - pôles de compétences
 - accueils temporaires et séquentiels
 - accompagnements partagés
 - l'habitat inclusif
- Questions diverses pour conclure

STAGE N°

30

Durée :
2 jours

Coût du stage :
2600 €

Public concerné :
personnel travaillant
dans un ESMS

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés théoriques
- Analyse de situations

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis n'est exigé en termes de formation ou de qualification, le dispositif est prévu pour être adapté à chaque situation professionnelle et contexte institutionnel.

STAGE N°

31

Durée :
2 jours

Coût du stage :
2600€

Public concerné :
tous professionnels

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'exposés, d'échanges d'informations et de travail en groupe
- Remise d'un dossier avec les textes réglementaires ad'hoc

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis n'est exigé en termes de formation ou de qualification, le dispositif est prévu pour être adapté à chaque situation professionnelle et contexte institutionnel.

LES FONDAMENTAUX POUR LES PROFESSIONNELS DES ESAT

OBJECTIFS

- Favoriser une bonne compréhension de l'identité des ESAT et de ses missions
- Faire le lien entre la réglementation et le fonctionnement des établissements

CONTENU

- Décrire les principales instances d'orientation et de médiation (MDPH, CDAPH, personnes qualifiées...)
- Positionner les ESAT dans la politique d'emploi (emplois ordinaires, accompagnés, adaptés...)
- Comprendre quelques caractéristiques et besoins de la population accueillie
- La législation et la réglementation
 - loi de 2005
 - le décret de 2006
 - la circulaire de 2008 et autres
 - quelle est la commande publique ?
 - quelles sont les missions en termes d'emploi, de formation, d'accompagnement, de rémunération des ESAT ?
- Le lien entre le dispositif juridique et la mise en œuvre du fonctionnement de l'établissement
 - quelques informations sur les caractéristiques des usagers
 - quelques éléments synthétiques sur les recommandations de bonnes pratiques professionnelles des ESAT ; ce qui doit être favorisé : la diversité des activités, la formation, la participation optimum des travailleurs...
- Le travail en partenariat et en réseau

LES FONDAMENTAUX POUR LES PROFESSIONNELS DES MAS

OBJECTIFS

- Favoriser une bonne compréhension de l'identité d'une MAS
- Faire le lien entre la réglementation et le fonctionnement de l'établissement

CONTENU

- Décrire les principales instances d'orientation et de médiation (MDPH, CDAPH, personnes qualifiées...)
- Positionner les MAS dans l'ensemble des réponses d'habitat (foyers d'hébergement, FAM, foyers de vie, SAVS, SAMSAH...)
- Comprendre quelques caractéristiques et besoins de la population accueillie
- La législation et la réglementation
 - lois de 2002 et de 2005
 - les décrets et circulaires
 - quelle est la commande publique ?
 - quelles sont les missions en termes d'accompagnement dans la vie quotidienne, d'animation sociale, d'activités, de projet de soins...
- Le lien entre le dispositif juridique et la mise en œuvre du fonctionnement de l'établissement
 - quels sont les points de vigilance : le projet de soins, l'accueil, la personnalisation, les liens avec les familles, les droits des usagers...
 - quelques éléments sur les recommandations de bonnes pratiques professionnelles (ce qui doit être favorisé dans un projet d'établissement ; ex. : l'implication des usagers à l'admission, au projet individualisé...)
- Le travail en partenariat et en réseau

STAGE N°

32

Durée :
2 jours

Coût du stage :
2600€

Public concerné :
tous professionnels

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'exposés, d'échanges d'informations et de travail en groupe
- Remise d'un dossier avec les textes réglementaires ad'hoc

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis n'est exigé en termes de formation ou de qualification, le dispositif est prévu pour être adapté à chaque situation professionnelle et contexte institutionnel.

STAGE N°

33

Durée :
1 jour

Coût du stage :
1300 €

Public concerné :
tous professionnels

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Exercices pratiques individuels et en groupe
- Mise en situation professionnelle à partir de situations proposées par l'intervenant et par les stagiaires

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis n'est exigé en termes de formation ou de qualification, le dispositif est prévu pour être adapté à chaque situation professionnelle et contexte institutionnel.

REPÉRER ET ACCOMPAGNER UN SALARIÉ EN SOUFFRANCE

OBJECTIFS

- Savoir repérer un salarié en souffrance au travail
- Comprendre sa situation
- Savoir mettre en place des mesures de protection

CONTENU

- Comprendre :
 - Le stress chronique : mécanismes, facteurs de risque et conséquences sur l'activité professionnelle
 - L'épuisement professionnel : facteurs de risque, facteurs de protection
 - Impact sur le collectif de la souffrance d'un salarié : un cercle vicieux
 - Comprendre de quoi un salarié a besoin pour se sentir bien dans son travail
- Conduire un entretien avec un salarié en souffrance au travail :
 - des précautions à prendre,
 - savoir écouter,
 - savoir analyser les difficultés qu'il exprime
 - savoir si une aide spécialisée lui est nécessaire et vers qui l'orienter
- Savoir mettre en place les facteurs qui peuvent aider un salarié en souffrance à faire face :
 - de façon individuelle : le motiver, améliorer l'adéquation entre ses missions et ses moyens, développer le management assertif
 - de façon collective : repérer, dans le fonctionnement collectif, les facteurs protecteurs à renforcer et les points à améliorer pour aider le salarié et tout le collectif.
- Apprendre à surmonter un contexte exigeant
- Savoir se préserver



MÉTHODES ET OUTILS

STAGE N°

34

Durée :
2 jours

Coût du stage :
2600€

Public concerné :
tous professionnels

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Interventions théoriques et pratiques
- Mises en situation

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis n'est exigé en termes de formation ou de qualification, le dispositif est prévu pour être adapté à chaque situation professionnelle et contexte institutionnel.

MANAGER ET PRÉVENIR LES CONFLITS

OBJECTIFS

Mener des actions pour des établissements sociaux implique de coordonner l'action de salariés, des familles, des partenaires, divers de par leurs personnalités, leurs parcours de vie et leurs attentes vis-à-vis de leur engagement. Le management participatif permet d'organiser les actions de ces personnes dans un climat de connaissance, reconnaissance et confiance vis-à-vis de l'autre et de prévenir ainsi les conflits de faible ampleur. C'est aussi un gage d'efficience pour le bon développement des actions de l'établissement.

CONTENU

- Identifier ses propres préférences/style de management et leur impact sur les autres membres de l'équipe
- Prendre conscience des risques pour faciliter la prise de décision
- Développer ses capacités d'écoute pour faciliter une prise de décision
- Adopter une posture professionnelle juste et efficace
- Transmettre les informations nécessaires sur les actions menées ou à venir
- Organiser l'action d'une équipe dans une totale confiance pour développer la solidarité entre ses membres.

ÉLABORER OU RÉVISER ET SUIVRE UN PROJET D'ÉTABLISSEMENT OU DE SERVICE

OBJECTIFS

- Le projet d'établissement, sa définition et ses liens avec les orientations sociales et les pratiques professionnelles
- La mise en œuvre concrète du projet d'établissement

CONTENU

- Le cadre réglementaire (loi du 02-01-2002) et la définition d'un projet d'établissement ou de service
- Des notions en prendre en compte : l'inclusion, l'accompagnement, l'empowerment, la territorialité, les partenariats, l'ouverture à l'environnement social, les réponses modulaires et plurielles
- Présentation et examen concret des différentes rubriques d'un projet d'établissement ou de service : les besoins et les attentes des usagers, les activités et les prestations, les partenariats, les droits des usagers, les axes d'orientation avec la prise en compte des recommandations des bonnes pratiques professionnelles
- Groupes de travail : l'un sur les activités, l'autre sur les besoins, attentes et droits des usagers
- Restitution et synthèse

STAGE N°

35

Durée :
2 jours
La durée peut être définie en fonction des objectifs.

Coût du stage :
2600€

Public concerné :
professionnels de tous niveaux de responsabilité

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Analyse des textes réglementaires
- Analyse des projets écrits, des rapports d'évaluation interne et/ou externe

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis n'est exigé en termes de formation ou de qualification, le dispositif est prévu pour être adapté à chaque situation professionnelle et contexte institutionnel.

STAGE N°

36

Durée :
2 jours

Coût du stage :
2 600 €

Public concerné :
tout personnel

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Méthode interactive
- Apports théoriques, exercices pratiques individuels et exercices en groupes
- Mises en situation professionnelle à partir de situations proposées par l'intervenant et par les stagiaires

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis n'est exigé en termes de formation ou de qualification, le dispositif est prévu pour être adapté à chaque situation professionnelle et contexte institutionnel.

ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT AU SEIN DES ESMS

OBJECTIFS

Comprendre le mécanisme d'adaptation au changement et comprendre comment créer les conditions pour aider son équipe à mieux à s'adapter.

CONTENU

- Repérer et analyser les risques psychosociaux en période de changements :
 - Les étapes de l'adaptation au changement, le deuil du passé
 - Le stress lié au changement : mécanismes, symptômes, conséquences
 - Les freins à l'adaptation au changement
- Renforcer son adaptabilité au changement :
 - Analyser ses propres perceptions du changement
 - Reconnaître et apprendre à gérer ses émotions
- Comment aider son équipe à mieux s'adapter au changement :
 - L'aider à dépasser les freins au changement
 - L'écoute active
 - Savoir communiquer positivement
 - Aider chacun à développer et préserver ses ressources personnelles
 - Aider chacun à développer son autonomie
 - Repérer les salariés en souffrance
 - Savoir se protéger

TRAVAIL DE NUIT, PROJET D'ÉTABLISSEMENT, PROJET PERSONNALISÉ

Rompre l'isolement et améliorer la continuité d'accompagnement entre jour et nuit dans le respect du projet individualisé

OBJECTIFS

- Se situer comme partie prenante du projet d'établissement et/ou de service
- Être acteur de la préparation et de la mise en œuvre du projet personnalisé de chaque résident
- Contribuer au travail d'équipe de l'unité ou du service où l'on intervient
- Concevoir des outils permettant de garantir la continuité d'accompagnement entre jour et nuit et d'enrichir le projet personnalisé

CONTENU

- Rappel sur le sens et le rôle du projet d'établissement
- Rappel sur le projet personnalisé et la notion d'accompagnement de la personne en situation de handicap
- Réfléchir à la place de l'équipe de nuit par rapport à l'équipe de jour, les besoins des uns et des autres pour améliorer la continuité d'accompagnement et enrichir le projet
- Exemples d'outils mis en place dans des internats pour améliorer la continuité d'accompagnement et préparation de documents-projets adaptés à la structure où l'on travaille

STAGE N°

37

Durée :
1 jour

Coût du stage :
1 300 €

Public concerné :
tous professionnels
d'établissements
médico-sociaux

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés
- Remise de documents
- Travail en groupe et sous-groupes
- Partages d'expériences
- Apports d'outils existants

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis n'est exigé en termes de formation ou de qualification, le dispositif est prévu pour être adapté à chaque situation professionnelle et contexte institutionnel.

STAGE N°

38

Organisation
et durée
sur demande

Coût de la séance :
400€

Public concerné :
tous professionnels
d'établissements
médico-sociaux

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Présentation
- Échanges

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis n'est exigé en termes de formation ou de qualification, le dispositif est prévu pour être adapté à chaque situation professionnelle et contexte institutionnel.

ANALYSE DES PRATIQUES

L'analyse des pratiques permet à chaque participant d'évoquer des situations problématiques rencontrées dans sa pratique, de les distancier en les partageant avec son équipe et avec l'intervenant garant des séances. Le psychologue intervenant s'engage à garantir un espace de travail confidentiel avec le groupe rencontré.

OBJECTIFS

- Favoriser la capacité de mise à distance
- Favoriser la capacité d'analyse et de synthèse
- Interroger la place et le rôle de chacun
- Renforcer les compétences requises dans les activités exercées
- Favoriser l'articulation théorie-pratique
- Améliorer les capacités de communication, en favorisant l'échange, l'écoute de soi et des autres membres de l'équipe

CONTENU

- Travail de groupe à partir des situations vécues
- Identifier les problématiques, élaborer une réflexion, réfléchir aux positionnements
- Imaginer des stratégies d'action pour répondre aux difficultés rencontrées
- Les relations d'équipes : développer la cohérence des pratiques au sein du groupe de travail
- Travail sur les représentations de soi et de l'équipe

LES RECOMMANDATIONS DE BONNES PRATIQUES PROFESSIONNELLES EN MAS

OBJECTIFS

- Les droits des usagers et leurs liens avec les recommandations de bonnes pratiques professionnelles
- Les bonnes pratiques professionnelles en MAS

CONTENU

- Maîtriser les connaissances sur les droits des usagers
- À quelle logique obéissent-ils ?
- Les droits des usagers avec des établissements et services qui évoluent
- Les principales recommandations de bonnes pratiques professionnelles dans l'accompagnement des personnes handicapées
- Les recommandations de bonnes pratiques professionnelles en MAS

STAGE N°

39

Durée :
1 jour

Coût du stage :
1 300€

Public concerné :
tous professionnels
d'établissements
médico-sociaux

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Présentation
- Exposés
- Échanges

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis n'est exigé en termes de formation ou de qualification, le dispositif est prévu pour être adapté à chaque situation professionnelle et contexte institutionnel.

STAGE N°

40

Durée :
1 jour

Coût du stage :
1 300 €

Public concerné :
tous professionnels
d'établissements
médico-sociaux

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Présentation
- Exposés
- Échanges

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis
n'est exigé en termes
de formation ou
de qualification,
le dispositif est prévu
pour être adapté
à chaque situation
professionnelle et
contexte institutionnel.

LES RECOMMANDATIONS DE BONNES PRATIQUES PROFESSIONNELLES EN EMP - EMPRO

OBJECTIFS

- Les droits des usagers et leurs liens avec les recommandations de bonnes pratiques professionnelles
- Les bonnes pratiques professionnelles en EMP-EMPro

CONTENU

- Maîtriser les connaissances sur les droits des usagers
- À quelle logique obéissent-ils ?
- Les droits des usagers avec des établissements et services qui évoluent
- Les principales recommandations de bonnes pratiques professionnelles dans l'accompagnement des personnes handicapées
- Les recommandations de bonnes pratiques professionnelles en EMP-EMPro

LES RECOMMANDATIONS DE BONNES PRATIQUES PROFESSIONNELLES EN ESAT

OBJECTIFS

- Les droits des usagers et leurs liens avec les recommandations de bonnes pratiques professionnelles
- Les bonnes pratiques professionnelles en ESAT

CONTENU

- Maîtriser les connaissances sur les droits des usagers
- À quelle logique obéissent-ils ?
- Les droits des usagers avec des établissements et services qui évoluent
- Les principales recommandations de bonnes pratiques professionnelles dans l'accompagnement des personnes handicapées
- Les recommandations de bonnes pratiques professionnelles en ESAT

STAGE N°

41

Durée :
1 jour

Coût du stage :
1 300 €

Public concerné :
tous professionnels
d'établissements
médico-sociaux

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Présentation
- Exposés
- Échanges

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis
n'est exigé en termes
de formation ou
de qualification,
le dispositif est prévu
pour être adapté
à chaque situation
professionnelle et
contexte institutionnel.

STAGE N°

42

Durée :
1 jour

Coût du stage :
1 300 €

Public concerné :
tous professionnels
d'établissements
médico-sociaux

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Présentation
- Exposés
- Échanges
- Travaux pratiques en deux sous-groupes sur les liens entre le projet d'établissement et la prise en compte des recommandations de bonnes pratiques professionnelles (les stagiaires devront amener un projet d'établissement)

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis n'est exigé en termes de formation ou de qualification, le dispositif est prévu pour être adapté à chaque situation professionnelle et contexte institutionnel.

LES RECOMMANDATIONS DE BONNES PRATIQUES PROFESSIONNELLES EN FOYERS, FOYERS DE JOUR, FAM

OBJECTIFS

- Les droits des usagers et leurs liens avec les recommandations de bonnes pratiques professionnelles
- Les bonnes pratiques professionnelles en foyer, foyer de vie, FAM

CONTENU

- Maîtriser les connaissances sur les droits des usagers
- À quelle logique obéissent-ils ?
- Les droits des usagers avec des établissements et services qui évoluent
- Les principales recommandations de bonnes pratiques professionnelles dans l'accompagnement des personnes handicapées
- Les recommandations de bonnes pratiques professionnelles en foyer, foyer de vie, FAM

STAGE N°

43

Durée :
1 jour

Coût du stage :
1 300 €

Public concerné :
tous professionnels
d'établissements
médico-sociaux

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Présentation
- Exposés
- Échanges

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis n'est exigé en termes de formation ou de qualification, le dispositif est prévu pour être adapté à chaque situation professionnelle et contexte institutionnel.

LES RECOMMANDATIONS DE BONNES PRATIQUES PROFESSIONNELLES POUR LES SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT (SAVS, SAMSAH)

OBJECTIFS

- Bien maîtriser l'un des outils essentiels de la mise en œuvre de l'évaluation
- Favoriser l'amélioration des pratiques professionnelles

CONTENU

- Travail sur les éléments de connaissance et de représentation apportés par les stagiaires
- Rappel sur la réglementation des SAVS et des SAMSAH, leur place dans l'éventail des réponses en matière d'habitat et de vie sociale
- Exposé sur les définitions de l'évaluation dans la loi de 2002-2, rappel de tous les outils ainsi que le rôle et la place des recommandations de bonnes pratiques professionnelles ; Exposé sur l'actualisation de l'évolution médico-sociale et notamment le rôle de l'HAS
- La notion d'accompagnement :
 - Soutenir un projet personnel et un choix de vie
 - L'accompagnement en matière de santé
 - Concilier les projets d'autonomie avec le devoir de protection
 - Organiser la codécision
 - Le travail en réseau et en partenariat, les coopérations nécessaires
- Lister commenter et donner le sens des principales recommandations de bonnes pratiques notamment celles qui concernent plus spécifiquement les services et le travail à domicile
- Reconstituer l'ensemble d'une recommandation essentielle illustrée par des études de cas concrets apportés par les stagiaires et repérer concrètement avec les exemples apportés par les stagiaires les articulations et les complémentarités avec le projet de service, les projets personnalisés, le règlement de fonctionnement etc.

STAGE N°

44

Durée :
1 jour

Coût du stage :
1300 €

Public concerné :
tous professionnels
d'établissements
médico-sociaux

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Partages interactifs pour affiner les propositions
- Utilisation de supports divers : musique, dessins, contes...

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis n'est exigé en termes de formation ou de qualification, le dispositif est prévu pour être adapté à chaque situation professionnelle et contexte institutionnel.

INTÉGRER LA SOPHROLOGIE AUPRÈS DES USAGERS DANS LES PRATIQUES INSTITUTIONNELLES

OBJECTIFS

- Connaître les bienfaits de la sophrologie auprès des enfants en difficulté
- Découvrir et s'approprier des exercices de sophrologie adaptés aux enfants et intégrables au sein du quotidien institutionnel
- Réfléchir sur la façon d'adapter ces exercices en fonction des contraintes institutionnelles

CONTENU

- Etude du schéma corporel et de la cognition à travers le développement psychomoteur
- Bénéfice de la sophrologie au quotidien auprès des enfants en difficulté
- Manifestation du stress chez l'enfant en difficulté : apprendre à le repérer
- Les objectifs de la sophrologie auprès des enfants en difficulté :
 - prendre conscience de son corps pour mieux se l'approprier
 - mieux respirer pour mieux être
 - les cinq sens pour appréhender le monde
- Expérimentation de techniques simples afin de pouvoir les utiliser sur le terrain
- Comment adapter la sophrologie aux handicaps de l'enfant et de l'adolescent
- Savoir animer avec un langage adapté pour susciter l'intérêt de l'enfant
- L'utilisation de supports divers : musiques, dessins, contes...
- Insérer la sophrologie au sein de l'institution : apprendre à l'intégrer lors des temps de transition (début et fin de journée, après les repas et les récréations...).

METTRE EN OEUVRE UNE DÉMARCHE DE QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL : ÊTRE SOIGNANT ET ÊTRE ÉPANOUI

OBJECTIFS

S'approprier le contexte et les éléments fondateurs de la QVT

- Identifier les conditions de la qualité de vie au travail, connaître et comprendre la notion de qualité de vie au travail.
- Réfléchir et partager les analyses sur la qualité de vie au travail, appréhender les éléments qui influent sur la qualité de vie au travail (éthique, sens du travail et valeurs... dans leur dimension individuelle et collective, impact de l'informatisation et des nouvelles technologies.)
- Permettre la mise en oeuvre des actions d'amélioration de la qualité de vie au travail, repérer les leviers d'amélioration de la qualité de vie au travail, identifier les actions à mettre en oeuvre aux niveaux individuels et organisationnels.

CONTENU

1^{ère} journée

Comprendre promouvoir et développer la qualité de vie au travail (QVT)

- Nature et enjeux de la QVT pour les établissements du secteur Médico-social
- Définir la démarche de Qualité de Vie au Travail

2^e journée

Décliner un projet de qualité de vie au travail

- La mise en place d'un diagnostic concernant la qualité de vie au travail
- L'élaboration d'un plan d'action d'amélioration de la qualité de vie au travail au sein de son établissement

STAGE N°

45

Durée :
2 jours

Coût du stage :
2600 €

Public concerné :
tous professionnels
d'établissements
médico-sociaux

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Méthode active et participative
- Exercices pratiques / Mises en situation
- Approche réflexive par des temps ciblés d'analyse des pratiques
- Présentation des documents de référence
- échanges d'expériences et de situations
- Études de cas

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis n'est exigé en termes de formation ou de qualification, le dispositif est prévu pour être adapté à chaque situation professionnelle et contexte institutionnel.



**STAGES DESTINÉS
AUX ENTREPRISES
ET COLLECTIVITÉS
LOCALES**

TRAVAILLER DANS UN ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL DE PERSONNES HANDICAPÉES

OBJECTIFS

- Connaître les bases sur les différentes formes de handicaps pour mieux comprendre les usagers
- Appréhender et comprendre les fonctionnements et missions des différentes institutions et structures d'accueil et se situer au sein de la structure
- Établir une communication de qualité avec les personnes handicapées et les personnels d'encadrement
- Construire des éléments de réponse aux situations problématiques

CONTENU

- Exposé introductif :
 - *Handicap, un mot qui fait peur ? Et pourtant...*
 - *Exposé commenté sur les différentes déficiences à l'origine du handicap : intellectuel, psychique, moteur, sensoriel*
- Évolution des prises en charge et de l'accompagnement des personnes en situation de handicap :
 - *Le cadre législatif du secteur médico-social*
 - *Les structures spécialisées et leurs missions : pour enfants (IME, IMPro...), pour adultes (MAS, FAM, Foyer de vie, ESAT...)*
 - *La bientraitance et la prévention de la maltraitance dans les ESMS*
- L'accès à la citoyenneté : présentation du documentaire « Paroles de travailleurs »
- La place du personnel « extérieur » par rapport aux structures d'accueil et aux personnes handicapées
 - *Les différents cadres d'intervention et prestations de services*
 - *Les missions contractuelles – Qui fait quoi ?*
- Les problématiques rencontrées au quotidien : avec l'équipe de professionnels de la structure, avec les personnes handicapées
- Comment appréhender les troubles du comportement : les situations de crises (violence, comportement délirant, provocation...), les attitudes à adopter
- Les postures relationnelles et professionnelles : qu'appelle-t-on la bonne distance ?
- Formalisation d'un socle de recommandations qui pourront être généralisables, transférables et à partager entre collègues

STAGE N°

46

Durée :
2 jours

Coût du stage :
2 600 €

Public concerné :
cadres et professionnels
de terrain

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposé théorique
- Analyse de cas pratique

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis n'est exigé en termes de formation ou de qualification, le dispositif est prévu pour être adapté à chaque situation professionnelle et contexte institutionnel.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

PRÉAMBULE

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'organisme de formation ARFI et à la structure recevant la prestation. Par leur signature, les deux parties acceptent de conclure un contrat.

CLAUSE N° 1 : OBJET

Les conditions générales de vente décrites ci-après détaillent les droits et obligations de l'organisme de formation ARFI et de son client dans le cadre de la vente des prestations suivantes : formation en INTRA, journées de formation.

Toute prestation accomplie par l'organisme de formation ARFI implique donc l'adhésion sans réserve de l'acheteur aux présentes conditions générales de vente.

CLAUSE N° 2 : PRIX

Les prix des prestations vendues sont ceux en vigueur au jour de la prise de commande. Ils sont libellés en euros et calculés toutes taxes comprises, l'association n'étant pas soumis à la TVA.

L'organisme de formation ARFI s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, elle s'engage à facturer les prestations commandées aux prix indiqués lors de l'enregistrement de la commande.

CLAUSE N° 3 : RABAIS ET RISTOURNES

Les tarifs proposés comprennent les rabais et ristournes que l'organisme de formation ARFI serait amené à octroyer compte-tenu de ses résultats ou de la prise en charge par l'acheteur de certaines prestations.

CLAUSE N° 4 : ESCOMPTE

Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé.

CLAUSE N° 5 : MODALITÉS DE PAIEMENT

Le règlement des prestations s'effectue soit :

- par chèque ;
- par virement bancaire.

CLAUSE N° 6 : RETARD DE PAIEMENT

En cas de défaut de paiement total ou partiel d'une prestation, l'acheteur doit verser à l'organisme de formation ARFI une pénalité de retard égale à trois fois le taux de l'intérêt légal.

Le taux de l'intérêt légal retenu est celui en vigueur au jour de la signature de la convention.

A compter du 1^{er} janvier 2015, le taux d'intérêt légal sera révisé tous les 6 mois (Ordonnance n°2014-947 du 20 août 2014).

Cette pénalité est calculée sur le montant TTC de la somme restant due, et court à compter de la date d'échéance du prix sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire.

En sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement.

Articles 441-6, I alinéa 12 et D. 441-5 du code de commerce.

CLAUSE N° 7 : CLAUSE RÉGULATOIRE

Si dans les 15 jours qui suivent la mise en œuvre de la clause « Retard de paiement », l'acheteur ne s'est pas acquitté des sommes restant dues, la vente sera résolue de plein droit et pourra ouvrir droit à l'allocation de dommages et intérêts au profit de l'organisme de formation ARFI.

CLAUSE N° 8 : ANNULATION ET REMBOURSEMENT

Nos tarifs étant forfaitaires, toute formation commencée est due en totalité, sauf cas exceptionnel dûment négocié et justifié avec l'organisme.

CLAUSE N° 9 : FORCE MAJEURE

La responsabilité de l'organisme de formation ARFI ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil.

CLAUSE N° 10 : TRIBUNAL COMPÉTENT

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français.

À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de commerce de Créteil.

RÈGLEMENT INTERIEUR

Le présent règlement est établi conformément aux dispositions des articles L. 6352-3, L. 6352-4 et R. 6352-1 à R. 6352-15 du Code du travail. Il s'applique à tous les stagiaires, et ce pour la durée de la formation suivie.

ARTICLE 1 – OBJET

Le présent règlement a pour but de satisfaire à l'obligation posée par l'article du Code du Travail relatif aux organismes de la formation professionnelle.

Le règlement rappelle les principales mesures applicables en matière de santé et de sécurité des stagiaires; il fixe les règles relatives à la discipline et notamment la nature et l'échelle des sanctions applicables aux stagiaires ainsi que les droits de ceux-ci en cas de sanction.

ARTICLE 2 – APPLICATION

Le présent règlement intérieur s'applique aux stagiaires suivant une formation dispensée par l'ARFI dans les locaux mis à disposition par leur employeur. Ainsi, le présent règlement intérieur ne se substitue pas à celui des établissements accueillant la formation. Le stagiaire s'engage également à respecter ce dernier.

ARTICLE 3 – PERSONNEL ASSUJETTI

Le présent règlement intérieur doit être remis aux stagiaires avant la formation. Il s'applique à tous les stagiaires, qui doivent s'y conformer.

ARTICLE 4 – HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Chaque stagiaire doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant, en fonction de sa formation, les consignes générales et particulières de sécurité en vigueur sur les lieux de stage, ainsi qu'en matière d'hygiène.

Toutefois, conformément à l'article R. 6352-1 du Code du Travail, lorsque la formation se déroule dans un établissement déjà doté d'un règlement intérieur, les mesures d'hygiène et de sécurité applicables aux stagiaires sont celles de ce dernier règlement.

ARTICLE 5 – CONSIGNES D'INCENDIE

Les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans les locaux de l'entreprise ou de l'établissement accueillant la formation. Le stagiaire doit en prendre connaissance.

En matière d'incendie chacun se conformera aux consignes spécifiques de l'établissement où se déroule le stage.

ARTICLE 6 – BOISSONS ALCOOLISÉES ET DROGUES

L'introduction ou la consommation de drogue ou de boissons alcoolisées dans les locaux mis à disposition est formellement interdite. Il est interdit aux stagiaires de pénétrer ou de séjourner en état d'ivresse ou sous l'emprise de drogue dans l'entreprise ou l'établissement accueillant la formation.

Les stagiaires auront accès lors des pauses à des boissons non alcoolisées mises à disposition par l'établissement accueillant la formation.

ARTICLE 7 – INTERDICTION DE FUMER ET VAPOTER

En application du décret n° 2017-633 du 25 avril 2017 relatif aux conditions d'application de l'interdiction de vapoter dans certains lieux à usage collectif et du décret 2006-1386 du 15 novembre 2006 fixant les conditions d'application de l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usager collectif, il est formellement interdit de fumer et de vapoter dans les locaux mis à disposition pour la formation.

ARTICLE 8 – HORAIRES - ABSENCE ET RETARD

Les horaires de stage sont fixés par la direction de l'établissement et portés à la connaissance des stagiaires soit par voie d'affichage, soit à l'occasion de la remise aux stagiaires du programme de stage par leur employeur. Les stagiaires sont tenus de respecter ces horaires de formation sous peine de l'application des dispositions suivantes :

- en cas d'absence ou de retard en formation, le stagiaire doit avertir son employeur et s'en justifier;
- dans le cas où le stagiaire souhaite quitter les locaux avant l'heure de fin de formation prévue, il devra signer une décharge auprès du formateur présent. Cette décharge sera communiquée à son employeur.

Par ailleurs, les stagiaires sont tenus de renseigner la feuille d'émargement au fur et à mesure du déroulement de l'action.

A l'issue de la formation, il se voit remettre une attestation de fin de formation et une attestation de présence au stage à transmettre à son employeur qui finance l'action.

ARTICLE 9 – TENUE ET COMPORTEMENT

Les stagiaires sont invités à se présenter en tenue vestimentaire correcte et à avoir un comportement garantissant le respect des règles élémentaires de savoir vivre, de savoir être en collectivité et le bon déroulement des formations.

ARTICLE 10 – TÉLÉPHONE

Les communications téléphoniques extérieures ne sont pas transmises aux stagiaires pendant le temps de formation, sauf cas d'urgence.

Les téléphones portables doivent être éteints pendant le temps de formation.

ARTICLE 11 – SANCTIONS

Tout manquement du stagiaire à l'une des prescriptions du présent règlement intérieur pourra faire l'objet d'une sanction.

Selon la gravité du manquement constaté, la sanction pourra consister :

- soit en un avertissement ;
- soit en un rappel à l'ordre ;
- soit en une mesure d'exclusion temporaire de la formation.

Le responsable d'ARFI informera de la sanction prise l'employeur, lorsque le stagiaire est un salarié bénéficiant d'un stage dans le cadre du plan de formation en entreprise.

ARTICLE 12 – ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Tous nos formateurs, de par leurs expériences des établissements sociaux et médico-sociaux, sont sensibilisés aux situations de handicaps.

Le commanditaire veille au respect des conditions d'accueil des publics concernés et étudiera au cas par cas toutes les situations de handicap afin d'envisager une intégration dans la formation. Dans le cas où cela s'avèrerait impossible, le commanditaire prévoira une orientation vers des organismes appropriés.

Pour toute question concernant une situation de handicap, quelle qu'elle soit, et pour évaluer et anticiper les aménagements nécessaires à votre participation, merci de prendre contact avec Agnès ROBINET (arfi@arfi-formation.fr ; 01 84 23 08 99).

ARTICLE 13 – ENTRÉE EN APPLICATION

Le présent règlement intérieur entre en application à compter du 1er juin 2021.

CONFORMITÉ ET ADAPTATION DES LOCAUX

CONDITIONS À REMPLIR PAR L'ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL DE LA FORMATION

1. OBLIGATION DE RESPECT DE LA RÉGLEMENTATION ERP (ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC)

Rappel de l'obligation : R.123-2 du code de la Construction et de l'habitation :

« Constituent des établissements recevant du public tous bâtiments, locaux et enceintes dans lesquels des **personnes sont admises, soit librement, soit moyennant une rétribution ou une participation quelconque**, ou dans lesquels sont tenues des réunions ouvertes à tout venant ou sur invitation, payantes ou non.

Sont considérées comme faisant partie du public toutes les personnes admises dans l'établissement à quelque titre que ce soit en plus du personnel.

2. SEUILS DE LA RÉGLEMENTATION

a. Nombre de personnes extérieures admises en ERP de 5^{ème} catégorie

Moins de 200 personnes pour tous les niveaux (sous-sol, rez-de-chaussée et étages)

Avec conditions particulières en présence d'étages :

- moins de 100 personnes en sous-sol;
- moins de 100 personnes en étages (tous à partir de R+1).

b. Dépassement du seuil des ERP de 5^{ème} catégorie

- Le dépassement des seuils :
- plus de 200 personnes au total (tous niveaux);
 - plus de 100 personnes en étage(s);
 - plus de 100 personnes en sous-sol.

Fait passer le site en ERP de 4^{ème} catégorie, ainsi la réglementation change et devient plus contraignante.

3. RÉGLEMENTATION DES ERP DE 5^{ÈME} CATÉGORIE

Ensemble des installations et équipements techniques : chauffage, éclairage, installations électriques, appareils de cuisson, circuits d'extraction de l'air vicié, des buées et des graisses des grandes cuisines, ascenseurs, moyens de secours...

- Entretien et vérification : régulièrement (pas de périodicité précise);
- Texte de référence : Arr. 22.06.1990, art. PE 4 §2.

4. RÉGLEMENTATION APPLICABLE À TOUTES LES CATÉGORIES D'ERP

Les dispositifs d'alarme, de surveillance et des équipements de secours contre l'incendie doivent être mis en place dans tous les ERP de façon appropriée à la taille des locaux et aux risques encourus.

a. Risques incendie

- Extincteurs et formations associées;
- Éclairage de sécurité (BAES);
- Système d'alarme incendie;
- Détecteur et Avertisseur Autonome de Fumée (DAAF) (selon assureur);
- Plan d'évacuation des locaux accompagné des consignes de sécurité (affiché);
- Système de désenfumage naturel ou mécanique;
- Issue de secours;
- Exercices d'évacuation;
- Formations des guides files et serre-files.

b. Registre de sécurité :

Les ERP doivent tenir un registre de sécurité qui indique à minima :

- les vérifications techniques (dont les dates et observations);
- les formations suivies par le personnel;
- les travaux réalisés;
- les consignes d'évacuation prenant en compte les différents types de handicap;
- les dates des divers contrôles et vérifications ainsi que les observations éventuelles;
- les travaux d'aménagement et de transformation, leur nature, les noms du ou des entrepreneurs.

c. Aération et assainissement

- 15 m³ d'air par personne et par heure dans les bureaux où est effectué un travail physique léger;
- et de 24 m³ dans les autres locaux.

Lorsque l'aération est assurée par un dispositif de ventilation, par exemple la climatisation, il faut prévoir :

- un débit de 25 m³ par personne et par heure dans les bureaux sans travail physique,
- de 30 m³ par personne et par heure dans les locaux de restauration,
- de 45 m³ dans les ateliers et locaux avec travail physique léger et enfin de 60 m³ dans les autres ateliers.

d. Le tabac et le vapotage

L'employeur doit mettre une signalisation accompagnée d'un message sanitaire de prévention indiquant que les lieux sont non-fumeurs et non-vapoteurs.

DISPOSITIONS SPÉCIALES POUR LA CRISE SANITAIRE LIÉE À LA COVID-19

Pour le respect de la santé des formateurs et des stagiaires, ARFI souhaite surtout insister sur :

- le port du masque;
- la désinfection et l'aération des locaux avant et après la formation;
- l'utilisation par chacun des stagiaires de leur stylo personnel pour signer la feuille d'émargement;
- la limitation du passage de documents entre les stagiaires et le (la) formateur (trice);
- Le respect des gestes barrière :
 - respecter la distance d'au moins 1 mètre minimum entre chaque individu;
 - se laver les mains très régulièrement avec du savon ou du gel/solution hydro-alcoolique, notamment après contact imprévu avec d'autres personnes ou contacts d'objets récemment manipulés par d'autres personnes. Séchage avec essuie-mains en papier à usage unique. Se laver les mains avant et après la prise de boisson, de nourriture, de cigarette;
 - tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir à usage unique;
 - saluer sans se serrer la main, bannir les embrassades;
 - utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter dans une poubelle.

Chaque formateur (trice) veillera :

- au respect des dispositions en vigueur dans l'établissement dans le cadre de la mise à jour du plan de prévention;
- à rappeler régulièrement les consignes sanitaires :
 - respect des gestes barrières et des mesures de distanciation;
 - port du masque et désinfection des mains.
- à limiter au maximum les déplacements et

le temps de présence sur le site d'accueil;

- à éviter tout contact physique direct ou indirect avec les personnes;
- à ce que chaque participant dispose de son propre équipement (stylo, bloc...);
- à nettoyer le matériel utilisé avant et après usage, particulièrement les outils partagés (tablette, ordinateur tactile);
- à aérer la salle au moment des pauses;
- à limiter la manipulation des documents en optant autant que faire se peut pour la dématérialisation (ex : support d'intervention projeté sur écran puis communiqué par courriel);
- à l'issue de l'intervention, jeter ses déchets dans un sac poubelle individuel et nettoyer le matériel (ordinateur, vidéoprojecteur, porte-vue, etc...), particulièrement les zones en contact avec les mains.

Dans le cadre de la crise de la COVID-19, lors des actions de formation « sur site », il convient d'appliquer les mesures concernant le respect des gestes barrières et des règles de distanciation, comme préconisées par le « Guide des pratiques sanitaires du secteur de la formation professionnelle pour la reprise d'activité dans le contexte de pandémie de la COVID-19 » élaboré par les professionnels du secteur (dernière version : 15-05-2020), et toute mesure supplémentaire imposée par les autorités nationales ou locales.

Des sessions alliant théorie et pratique animées par des professionnels du secteur et des spécialistes de la formation.

Destinées aux cadres, aux travailleurs sociaux, aux professionnels éducatifs et paramédicaux, ces formations sont ouvertes à tous les niveaux d'exercice professionnel.

ARFI accompagne les professionnels impliqués dans l'accompagnement social, éducatif et professionnel des enfants et adultes handicapés mentaux et/ou psychiques.



1 avenue Marthe, 94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE
01 84 23 08 99 / arfi@arfi-formation.fr
www.arfi-formation.fr